

Compte-rendu de la table ronde du 9 juin 2011 « La Mutualité Française Nord-Pas de Calais confronte ses propositions »

La Mutualité Française Nord-Pas de Calais a réuni près de 120 personnes à sa table ronde jeudi dernier, pour débattre et confronter ses réflexions sur la réforme de la dépendance, en présence de nombreux acteurs du système de santé (élus, mutualistes, experts, professionnels de santé,...) de la région.

L'objectif était d'apporter une vision claire sur les dispositifs de prévention et de soins, sur le schéma de prise en charge et sur le financement du risque dépendance.

Ce débat, riche en échanges, s'est orienté autour de 4 réflexions menées par la Mutualité Française :

► Favoriser la prévention pour faire reculer le risque dépendance

La Mutualité Française souhaite favoriser la prévention en intensifiant les actions locales d'éducation à la santé. « Nous sommes persuadés que pratiquer le sport dans la petite enfance permet de ralentir le risque dépendance [...] nous encourageons la marche ou autre activités sportives. [...] Nous travaillons aussi sur le plan de prévention Bien Vieillir [...] en luttant contre la perte d'équilibre et la dénutrition... », soutient Jean-Pierre Dinaut, Président de la Mutualité Française Nord-Pas de Calais.

La Mutualité Française cherche également à inciter les médecins à faire de la prévention sur la détection de certaines maladies, mais aussi à communiquer davantage auprès des sexagénaires sur la nécessité de préserver leur capital-santé, afin de faire reculer l'apparition de certaines maladies. Ainsi, la dépendance pourra être ralentie grâce à une détection des risques plus efficace et une meilleure connaissance de ses facteurs.

► Développer les services à la personne

L'offre de services à la personne en Nord-Pas de Calais s'est améliorée depuis quelques années, mais doit encore se développer. L'objectif étant de soulager les aidants, d'accompagner les personnes dépendantes et de favoriser le maintien à domicile.

Comme l'a évoqué Jean-Pierre Dinaut : « si une majorité de seniors souhaitent rester à domicile¹, il faut permettre cela en fournissant des aides et des soins à domicile [...] mais il faut aussi aider les aidants à avoir du répit. »

Pour appuyer ces propos et revendiquer leurs valeurs, certaines associations ont énoncé différentes suggestions. Sandrine Mercier, de l'Association Vacances ouvertes, a présenté le concept du « baluchonnage » (l'aidant part se reposer et le baluchonneur vient s'installer à domicile pour accompagner le malade) et Jean-Michel Bonte, de la MNT Nord (Mutualité Nationale Territoriale), a proposé la création d'un organisme regroupant les différents services à la personne dont les malades ont besoin, limitant ainsi le nombre d'acteurs. En effet, une personne dépendante doit faire appel à une trentaine de services différents en moyenne.

► Des ressources humaines formées et disponibles

La Mutualité Française souhaite pallier aux carences de personnel attendues dans le Nord-Pas de Calais, et améliorer la qualité des formations du personnel.

Jacques Marissiaux, Vice-Président du Conseil Général du Nord, en charge des personnes âgées, dénonce le « problème de sous-qualification dans les EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) [...] qui doivent être bâtis autour de la personne afin qu'il y ait à

¹ 71% des personnes dépendantes souhaitent rester à domicile. (Etude menée par la Mutualité Française)

CONTACTS PRESSE :

Shirley Curtat-Cadet - scurtat@comdesenfants.fr
Alexane Gautron – agautron@comdesenfants.fr
Com' des Enfants - Tél. 03 20 02 65 29

l'intérieur un humanisme suffisant... ». Au Président, Jean-Pierre Dinaut de compléter : « c'est bâti autour de personnes, pour des personnes ! ».

Vincent Desrousseaux, Directeur d'un EHPAD insiste également sur la dignité au coeur des valeurs de ses établissements, en précisant que le parcours de vie d'une personne dépendante doit être respecté, afin de lui permettre de conserver toute sa dignité.

La mise en place de nouvelles formations chez les aides soignants, permettra à ce nouveau personnel d'être plus en phase et à l'écoute des personnes dépendantes et de leurs aidants. Ces formations devront prendre en compte les nouvelles maladies dégénératives, telle que « *la maladie d'Alzheimer, qui touche plus de 55% des personnes dépendantes* », nous fait remarquer **Pierre-Marie Lebrun, Président du Collectif Inter-associatif sur la Santé du Pas-de-Calais.**

► Un financement public et privé

Le maintien du financement public dans la couverture de base du risque dépendance est nécessaire pour permettre à chaque français de bénéficier d'une protection sociale la plus large possible.

Jean-Louis Davet, Représentant de la Mutualité Française au sein des groupes de réflexion lancés par le gouvernement nous rappelle quelques chiffres sur la dépendance :

La dépendance représente **35 milliards d'euros** :

- 25 milliards pris en charge par la sphère publique
- 10 milliards pris en charge par la famille, appelés « reste à charge ».

Ces chiffres, « *une fois ramenés sur une famille sont dramatiques* » précise Jean-Louis Davet :

- le revenu moyen en France est de 1 580 € par mois,
- les dépenses moyennes dans un établissement pour une personne dépendante sont de 2 000 €.

Après intervention de l'APA,

- le reste à charge d'une famille est en moyenne de 1 490 €.

« *Donc une partie de la population se retrouve avec un reste à vivre négatif* » commente Jean-Louis Davet.

Concernant la situation du Nord-Pas de Calais, **Jacques Marissiaux** nous informe qu'en 2011, le budget de l'APA représente le 4^{ème} ou 5^{ème} budget du Conseil Général du Nord.

	2003	2011
Budget global de l'APA NPDC	77 millions d'euros	203 millions d'euros
Aides de l'état sur ce budget total	43 %	24 %

Cette forte augmentation entre 2003 à 2011, prend en compte les besoins de la région, notamment dû au mauvais état de santé des habitants (*accroissement des maladies dégénératives, telles que la maladie d'Alzheimer, conditions de travail...*).

La Mutualité Française souhaite donc que l'APA² soit confortée, et que l'aide de l'Etat soit à la hauteur des besoins des régions (le Nord-Pas de Calais fait partie des régions les plus touchées de France, avec un taux de dépendance de 9,3%, contre 6,7% en moyenne pour la France).

Pour soutenir les propositions de la Mutualité Française, l'UFC Que Choisir de l'Artois propose aussi « *d'instaurer un bouclier dépendance, avec plafonnement au reste à charge.* » (Propos tenus par Didier Vanquelef, référent régional santé pour la région).

² Allocation Personnalisée d'Autonomie

CONTACTS PRESSE :

Shirley Curtat-Cadet - scurtat@comdesenfants.fr

Alexane Gautron – agautron@comdesenfants.fr

Com' des Enfants - Tél. 03 20 02 65 29

Marielle Rengot, Conseillère municipale à Lille (secteur santé) a mis aussi l'accent sur le rôle des collectivités locales. « *Il faut redistribuer des cartes de compétences dans la région et faire des choix de société, de solidarité dans nos villes avec l'aide du Conseil Général du Nord...* »

Ce financement public devra être complété par une prise en charge complémentaire, que la Mutualité Française veut adapter aux besoins et aux ressources de chaque personne dépendante ; ceci afin d'éviter les exclusions des personnes les plus fragiles et défavorisées.

Pour contribuer à ce débat, Alain Tison, Président de la Mutuelle APREVA ajoutera qu'il faut créer « *un consensus sur un financement solidaire, avec une partie assurantielle [...] et créer une solidarité pérenne dans le temps, afin d'éviter de nouveaux déficits liés au manque d'apports de l'Etat.* »

Les nombreuses réflexions présentées par la Mutualité Française Nord-Pas de Calais pourront donc être présentées en clôture des groupes de travail et vont permettre de nourrir les prochains débats du gouvernement...

Reconnue pour ses actions de prévention, de gestion et de financement, la Mutualité Française Nord-Pas de Calais s'engage à continuer d'agir, d'informer et de proposer, pour que des sujets comme la dépendance évoluent au cœur de la réforme !



De gauche à droite :

Jean-Pierre Dinaut, Président de la Mutualité Française Nord Pas-de-Calais.

Vincent Desrousseaux, Directeur d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Jean-Louis Salomez, Président de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie.

Jean-Louis Davet, Représentant de la Mutualité Française au sein des groupes de réflexion consacrés à la Dépendance mis en place par le Gouvernement.

Jacques Marissiaux, Vice-Président du Conseil Général du Nord, en charge des personnes âgées.

Pierre-Marie Lebrun, Président du Collectif Inter-associatif sur la Santé du Pas-de-Calais.

CONTACTS PRESSE :

Shirley Curtat-Cadet - scurtat@comdesenfants.fr

Alexane Gautron – agautron@comdesenfants.fr

Com' des Enfants - Tél. 03 20 02 65 29

A propos de la Mutualité Française

La Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France (près de 700).
6 français sur 10 sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes.

Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité Sociale.

En Nord-Pas de Calais, la Mutualité Française est le représentant officiel auprès des Institutions, Administrations et Collectivités de 127 mutuelles et des 1 950 000 personnes qu'elle protège.

CONTACTS PRESSE :

Shirley Curtat-Cadet - scurtat@comdesenfants.fr

Alexane Gautron – agautron@comdesenfants.fr

Com' des Enfants - Tél. 03 20 02 65 29